

CHARTRE DES SERVICES AUX SÉNIORS

Annexe à la Charte de la politique de lecture publique mise en œuvre par la médiathèque Jean-Louis-Curtis à Orthez (du 11-02-2009)

Approuvée par le Conseil municipal d'Orthez / Sainte-Suzanne dans sa séance du 10-11-2010.

Dans la Charte de la politique de lecture publique, il est précisé :

« 5.4 : Services spécifiques et action culturelle :

Répondant à un objectif d'efficacité et de pertinence, le service de lecture publique peut être rendu en dehors de la médiathèque. La médiathèque peut ainsi être amenée à mettre en place des projets spécifiques en direction de publics précis (petite enfance, jeunes, personnes âgées...). Ces projets seront mis en place sous réserve d'une bonne adéquation avec les missions et les moyens de la médiathèque. »

La médiathèque souhaite mettre en œuvre des projets et services à destination des séniors, en partenariat avec différents services et organismes municipaux ou autres. La présente annexe présente ces services.

1 - Constats :

La médiathèque est installée dans un bâtiment neuf depuis mars 2009 et cherche à encourager la fréquentation de nouveaux publics, notamment des personnes âgées.

A ce jour, 15% des adhérents de la médiathèque ont plus de 60 ans, alors qu'ils représentent 31,5 % de la population totale.

Une rapide analyse a dégagé les constats suivants :

- Le public des « séniors » présente un profil hétérogène : certaines personnes sont tout aussi actives que les usagers plus jeunes, et ne sont pas obligatoirement en attente de services spécifiques. Les attentes et usages varient en fonction du degré d'autonomie (possibilité de marcher ou pas, par ex)
- La position géographique de la médiathèque pose problème pour certains usagers, notamment ceux qui se déplacent à pied (en haut de la Place du Foirail). Ils sont ainsi en capacité de venir dans la médiathèque, mais à condition d'organiser leur trajet.
- Une autre partie du public à atteindre est soit à son domicile, soit en maison de retraite, et n'est plus en capacité de se déplacer.

2 - Objectifs et méthode :

Les personnes âgées (ou séniors) doivent pouvoir accéder aux livres, à la lecture, à la musique et à la culture ; et participer aux animations proposées par la médiathèque.

Cette offre, qui cherche à créer du lien social, se fera dans une perspective de loisirs, de convivialité et de détente autour de la connaissance et de la mémoire collective.

Sa pratique doit se faire dans un cadre personnel ou collectif, en fonction des besoins et des attentes de chaque personne.

Pour réaliser ces objectifs, la médiathèque Jean-Louis-Curtis met en place des actions selon les principes suivants :

- le partenariat : actions mises en place avec des partenaires (notamment sociaux) : CCAS, CLIC, Maisons de retraites, Lo Caleï, et tout autre partenaire intéressé.
- la variété : actions variées, dans une volonté de répondre aux différents types de besoins des usagers
- le territoire : actions destinées principalement aux habitants de la commune d'Orthez-Sainte-Suzanne dans un premier temps (hors Semaine bleue, Echanges et animations ponctuelles)

3 - Les actions :

- Visites des bibliothécaires dans les maisons de retraite (La Visitation et Jeanne d'Albret) : prêt de livres et CD, échanges, animations autour de la lecture et de la musique, organisation d'une animation particulière une fois par an
- Participation à la Semaine bleue (en partenariat avec le CLIC et le CCAS)
- Participation au programme annuel d'animations Echanges (en partenariat avec le CLIC et le CCAS)
- Relais d'information sur les activités de l'association Bibliothèque sonore, dont les locaux sont situés dans la médiathèque (accueil tous les vendredis après midi par les bénévoles de l'association)
- Portage de livres à domicile (en partenariat avec le CCAS) : projet de mise en place en 2011, suivant les dispositions qui seront précisées dans un document-projet spécifique.
- Projet de mise en service d'une navette pour aller à la médiathèque
- Animations à la médiathèque :
 - o spécifiques (avec mise en place d'une communication spéciale)
 - o dans le cadre du programme général (avec mise en place d'une communication spéciale)